

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	37 (1949)
Heft:	2
Artikel:	Souvenirs bernois de l'occupation du canton de Fribourg en 1848
Autor:	Böschenstein, Hermann
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-818279

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOUVENIRS BERNOIS DE L'OCCUPATION DU CANTON DE FRIBOURG EN 1848,

par HERMANN BÖSCHENSTEIN (Berne).

Le procès-verbal du Conseil d'Etat de Berne du 24 septembre 1848 mande que l'agitation du clergé fribourgeois laisse craindre des troubles dans le canton voisin. Une semaine auparavant, l'évêque avait invité les mandataires des communes à refuser le serment exigé par le gouvernement radical. Le procès-verbal du gouvernement bernois se réfère à l'article 4 du Pacte fédéral: « En cas de danger extérieur ou intérieur, chaque canton a le droit d'avertir ses co-Etats de se tenir prêts à lui fournir l'assistance fédérale ». Trois jours plus tard, une lettre particulière du Président du Conseil d'Etat Jules Schaller prépare les Bernois à un appel au secours. C'est en effet le 24 octobre à 9 heures et demie du soir, qu'un message express communique au Gouvernement bernois qu'une « révolte réactionnaire » avait éclaté, et que Fribourg demandait l'intervention armée des cantons de Berne et de Vaud. Ulrich Ochsenbein, alors vice-président du Conseil d'Etat de Berne, fut nommé commissaire fédéral, avec son collègue vaudois Jules Blanchenay.

Le journal tenu par la Direction militaire du canton de Berne annonce de son côté, le 17 septembre, que le commandant en chef de la milice bernoise, le colonel Zimmerlin, avait été averti que les partisans du *Sunderbund* cherchaient par toutes sortes de moyens à exciter le peuple fribourgeois contre son gouvernement. Le Conseil d'Etat de Berne mit sur pied le bataillon 10, commandé par

le commandant Dietler. Les archives militaires bernoises conservent son rapport sur les mouvements de ses troupes. Elles se rendirent d'abord à Mariahilf, qu'elles quittèrent le 29 octobre pour gagner Bulle avec l'état-major du bataillon, Vuippens avec la 1^{re} compagnie de fusiliers, Sorens avec la 2^e, Echarlens avec la 3^e, Marsens avec la 4^e, tandis que les deux compagnies de carabiniers furent envoyées à Riaz. Un jour plus tard, une nouvelle dislocation fut effectuée à Châtel-Saint-Denis, Albeuve, Neirivue et Le Pâquier, Ville du Bois des Friangières¹, Bossonnens et Montbovon. Toutes les troupes furent placées sous le commandement suprême du colonel Joseph Wicky, directeur des affaires militaires de Fribourg.

C'est avec une franchise appréciable que le commandant Dietler considérait cette occupation comme superflue, quoique la presse bernoise reflétât alors le bruit de nouveaux troubles dans la région de Rue, Romont et Châtel-Saint-Denis. Le *Confédéré* reproduisit maints détails sur une émeute de la population, informations qui furent démenties peu après. Ce fut en effet une campagne des moins glorieuses pour les soldats bernois qui avaient pris part, un an auparavant, à la guerre du Sonderbund.

Parmi les hommes qui s'ennuyaient le plus et qui avaient le moins d'ambition militaire se trouvait l'aumônier du bataillon, un jeune pasteur nouvellement marié, établi depuis peu de temps à Laupen, né en 1823, et qui avait accompagné le bataillon en 1847 dans les cantons de Lucerne et de Fribourg. Cet aumônier n'était autre que *Carl Schenk*, plus tard conseiller d'Etat de Berne et directeur de l'Assistance publique, célèbre par sa lutte contre le paupérisme, conseiller fédéral de 1864 à 1895, celui qui jusqu'à ce jour resta le plus longtemps en charge, et qui fut six fois président de la Confédération. Ce jeune théologien, orphelin éduqué en partie par les Frères moraves, en Souabe, doué d'une force physique devenue légendaire, puisqu'il fut un lutteur couronné, était en outre d'une intelligence remarquable, et il paraissait certainement destiné à quelque carrière extraordinaire. Lui-même pensait se préparer à une chaire de théologie protestante, mais il préparait en même temps une histoire des mœurs et coutumes bernoises du

¹ Nous n'avons pu identifier cette localité (Réd.).

17^e siècle, d'après les procès-verbaux des tribunaux paroissiaux ou « Chorgerichte ». C'est donc sans aucun enthousiasme que Schenk se vit, en pays fribourgeois, mêlé à une affaire dont il n'arrivait pas à comprendre le sens ou l'opportunité, et souffrant surtout d'être séparé de sa jeune épouse, de sa paroisse et de sa paisible cure. Il se console par une abondante correspondance, qui reflète ses impressions d'occupant involontaire. Cet homme, doué d'un vif regard d'observateur et d'une plume agile, qui portait en lui le mélange d'un radical progressiste et d'un protestant croyant, n'a pas été le témoin d'événements bien décisifs de notre histoire nationale. Il m'a néanmoins paru intéressant de vous soumettre quelques-unes des lettres, écrites il y a cent ans, que j'ai trouvées en préparant la petite biographie de Carl Schenk que j'ai eu l'honneur de publier par les soins de l'éditeur Albert Züst à Berne-Bümpliz.

En arrivant à Mariahilf, Carl Schenk communique à sa femme qu'il venait de voir le colonel Ochsenbein qui, en revenant de Fribourg, prétendait que le service ne serait qu'une affaire de huit à quinze jours. Il devait, en réalité, durer plus d'un mois. Schenk annonce le départ immédiat pour Bulle. C'est en traversant Fribourg que le bataillon se rendit à Bulle, l'aumônier très confortablement installé en charrette avec le quartier-maître. Schenk trouve merveilleuse la campagne fribourgeoise et il fait immédiatement le projet de monter au Moléson. Il parle une seconde fois de la courte durée probable du service, et ces consolations reparaissent depuis lors constamment sous sa plume. Cette fois, c'est le préfet de Bulle qui estime qu'en huit jours tout sera réglé. En tout cas, écrit Schenk, « Bulle est moins ennuyeux que Mariahilf, et j'aurai un cheval à ma disposition. La petite ville est particulièrement jolie et très animée ». Il s'entend très bien avec ses camarades, notamment avec l'aide-major (aujourd'hui appelé adjudant de bataillon), son ami de jeunesse Adolf von Gruyère, forestier, et plus tard colonel commandant de brigade.

Mais le service traîne, et la mélancolie ne tarde pas à percer. L'état-major du bataillon tue le temps en faisant des visites aux compagnies, et en parcourant la Gruyère, Schenk admire les montagnes et les troupeaux ; il s'étonne de la peur des Bernois que mon-

tre la population, et il raconte que les pauvres Gruyériens se plaignent de leurs très mauvaises expériences avec les Vaudois. Les prédecesseurs des Bernois, y compris des officiers, avaient en effet saccagé une auberge, après avoir bu et mangé sans bourse délier ! Les habitants de la région, dit-il, sont très étonnés de la bonne conduite des Bernois, qui payent ce qu'ils consomment. Il donne une description pittoresque du grand marché au bétail de Bulle, mais c'est en vain qu'il cherche des acquéreurs bernois. Il organise son premier culte à Gruyères même. Le doyen de Gruyères proteste d'abord contre un service religieux protestant dans son église, mais il cède à l'ordre des occupants. Le service a lieu au début de l'après-midi du dimanche. Une vingtaine d'officiers se réunissent après le culte pour boire un punch et chanter en commun. Le médecin du bataillon subit deux jours d'arrêts, avec sentinelle devant la porte, pour avoir manqué à ses devoirs, et la mélancolie et le mal du pays s'emparent du commandant et de son aide-major. Le quartier-maître, qui est veuf, est à la recherche d'une compagne, et le sergent-chef de la garde passe trois fois 24 heures au pain et à l'eau. « Il ne nous reste qu'une chose, c'est de la patience, encore une fois de la patience et rien que de la pateince. » C'est avec une véritable appréhension qu'il note la nouvelle qu'un autre bataillon a été mandé au Tessin. Mais deux jours après, le commandant invite l'aumônier à l'accompagner à Châtel-Saint-Denis. Ils s'y rendent à cheval ; ils font au retour une visite à La Part-Dieu, monastère supprimé l'an précédent. Cette course fut pénible ; les chevaux n'aiment pas les terrains marécageux. Et grande est la déception des officiers curieux : le couvent est vide ; ils n'y trouvent qu'un fermier, qu'ils questionnent sur le sort des Chartreux exilés. Ils apprennent que les moines étaient de grands éleveurs et de parfaits connaisseurs du marché du bétail. En descendant, ils tombent dans un ruisseau et arrivent à Bulle couverts de boue. Schenk fait de grands éloges des quartiers et de l'excellente table d'hôte qu'il a trouvés à Bulle.

C'est avec un soulagement marqué que les officiers de l'état-major se déplacent plus tard à Romont. « C'est une ville moyenne », écrit-il à son épouse, « et si tu veux savoir où elle se trouve, tu n'as qu'à lire la description de la campagne du Sunderbund du général

Dufour. Comme ville, située sur une colline, Romont n'est ni belle, ni laide. Le préfet est dans le plus grand embarras et ne sait que faire de nous ; depuis trois semaines les habitants de Romont sont molestés par l'occupation militaire ». « Les messieurs de Fribourg me tuent », s'écrie le lieutenant du gouvernement. De Romont, il fait une reconnaissance à Cottens, pour examiner le château, prévu comme quartier de l'état-major du bataillon. A Cottens, les Bernois sont reçus avec une politesse exquise, et sont fort étonnés de cette réception, après le premier accueil plutôt frais qu'avait reçu l'avant-garde. L'aumônier prépare son sermon du dimanche, mais la neige l'en empêche. « Nous voici dans une maison ennuyeuse — qu'il dénomme château — à nous regarder et à maudire tout le gouvernement de Fribourg. » Il exprime l'intention d'aller à Fribourg pour obtenir le déplacement de tout l'état-major dans la capitale. Et il ajoute : « Une fois à Fribourg, je ne serai plus très loin de Laupen... » Il se vante d'alliés influents, puisque les syndics des communes où cantonnent les troupes bernoises se rendent constamment à Fribourg afin de se débarrasser des Confédérés. « Notre politique », note Carl Schenk, « est actuellement la suivante : nous envoyons nos hommes dans les maisons pour que les habitants crient au secours. »

Cette campagne qui parut si parfaitement superflue à ses participants, et qui fit partie d'une politique radicale à la longue intenable, puisque le régime de la minorité ne pouvait guère s'appuyer éternellement sur les bayonnettes des vainqueurs du Sonderbund ne fut cependant pas du temps perdu pour l'aumônier. Vingt-cinq ans plus tard le Conseil fédéral chargeait le Président de la Confédération de répondre à l'interpellation des radicaux Pierre Jolissaint et co-signataires : « Les soussignés, se fondant sur l'article 68 du règlement, désirent savoir du Conseil fédéral s'il a connaissance des tentatives qui se sont manifestées ces derniers temps en faveur d'une intervention étrangère en Suisse et quelles sont, cas échéant, les mesures qu'il a l'intention de prendre ? » Au début de 1874, une brochure, intitulée « La Suisse trahie en 1852 par les Ultramontains, Demande d'intervention rédigée par M. Wuilleret, président du Grand Conseil et conseiller national » était sortie des presses Marmier et Bielmann à Fribourg.

Aux ennemis acharnés du chef du parti catholique-conservateur, le moment du « *Kulturkampf* » paraissait propice pour reproduire un document destiné à Napoléon III, et dont Louis Wuilleret ne pouvait contester être l'auteur. L'interpellation visait d'abord une requête publiée à Bar-le-Duc, adressée aux puissances de 1815, et les invitant à intervenir en Suisse en faveur de l'Eglise catholique. L'interpellateur insinuait que Mgr Mermillod était l'inspirateur de cette requête, qualifiée de haute trahison. Très adroitemt, les interpellateurs assuraient le Conseil fédéral qu'à leur avis, les catholiques suisses étaient incapables de pareilles menées subversives. La réponse du président Schenk partit de la conviction que le catholicisme suisse condamnait de telles manœuvres, et que c'était ce que la politique de l'époque appelait « l'ultramontanisme extrême et international », qui combattait impitoyablement l'Etat moderne. Ce fut une occasion bienvenue pour le Conseil fédéral de protester contre les mandats des évêques de France. La discussion étant ouverte, Louis Wuilleret demanda immédiatement la parole. Il avoua être l'auteur du document réimprimé par ses ennemis politiques. Il rappela la suppression de son parti après le *Sonderbund*, les troubles des années 1850 et suivantes, et la terreur qu'exerçait alors une minorité contre la majorité du peuple fribourgeois. C'est alors que celui qui fut l'organisateur de la célèbre assemblée populaire de Posieux en 1852, rédigea le document qui ne s'écarta jamais de la forme d'un brouillon, et qui ne fut jamais non plus envoyé à l'empereur des Français. Chose extrêmement rare au sein de l'Assemblée fédérale: un second conseiller fédéral prit la parole. Ce n'était pas un membre du parti radical, mais un représentant du centre libéral, Paul Cérésole; et ses attaques contre Louis Wuilleret furent beaucoup plus vigoureuses que celles du Président de la Confédération. Il fit de longues citations de la *Liberté* dont le conseil d'administration était alors présidé par Louis Wuilleret; ce journal ne cachait pas ses sympathies pour une intervention armée en faveur d'une minorité confessionnelle. Ce fut ensuite à Philippe-Antoine de Segesser de défendre son ami politique fribourgeois, et de dire, si l'on voulait parler de crime et de trahison, qu'il appartenait aux tribunaux et non au Parlement d'en juger. Il blâme vivement un ordre du jour radical exprimant sa réprobation de Louis Wuilleret

En approuvant l'enquête judiciaire ouverte par le Conseil fédéral contre l'auteur de la requête publiée à Bar-le-Duc, l'habile tacticien politique que fut le grand érudit de Lucerne, réussit à calmer les esprits, et le président du Conseil national, le libéral argovien Karl Feer-Herzog, économiste réputé, brillant négociateur pour la Suisse et auteur du traité de commerce et d'établissement de 1864 avec la France, déclara ne pas admettre l'ordre du jour radical. Louis Wuilleret ajouta que ses fonctions de président du conseil d'administration du journal *La Liberté* ne le rendait pas responsable des articles publiés dans cet organe, et l'incident fut finalement clos, après une dernière intervention du conseiller national Weck, de Fribourg. D'autres événements occupaient en ce moment l'opinion suisse, entre autres la condamnation pénale du président du Crédit franco-suisse, Constant Fornerod, ancien conseiller fédéral vaudois, trois fois Président de la Confédération, qui venait d'entrer dans une prison française. La préface de la réédition du manuscrit Wuilleret invitait le Conseil national à expulser l'auteur de « l'infâme dénonciation » de l'enceinte du Parlement fédéral. Cette préface faisait grand état de la trahison, et des « insurrections » fribourgeoises de 1848, de mars 1851 et d'avril 1852 et ajoutait : « Nous les avons surpris dans cette œuvre parricide. » On était alors à la veille de la seconde votation sur la révision totale de la constitution fédérale, la première ayant subi un échec cuisant le 12 mai 1872. On était en plein *Kulturkampf*, dirigé par le Chancelier Bismarck, que l'Angleterre applaudissait alors. Loin de partager le ton de ces exagérations, le Président de la Confédération Carl Schenk, mûri par une participation de 10 ans à la plus haute responsabilité gouvernementale, et conscient de sa dignité de *primus inter pares*, ne pouvait ni oublier ses souvenirs personnels de la campagne sans histoire et du rôle sans gloire des troupes bernoises dans le canton de Fribourg, en novembre 1848, ni effacer ses sentiments à l'égard du gouvernement fribourgeois de cette époque.

Pendant que l'aumônier Carl Schenk rongeait son frein en terre fribourgeoise, il était remplacé dans ses fonctions de prédicateur par son voisin, le pasteur Bähler de Neuenegg, radical militant. En annonçant à la femme du pasteur mobilisé qu'il viendrait prêcher à Laupen après avoir célébré le culte dans sa propre pa-

roisse, Bähler ajouta qu'il venait de rencontrer le commissaire fédéral Ulrich Ochsenbein, qui rentrait de Fribourg, et l'avait renseigné sur les derniers événements locaux, en lui annonçant l'arrestation de l'évêque et son déplacement forcé à Lausanne. Bähler ajoute ironiquement que depuis la Réforme, l'évêque de Lausanne avait donc pour la première fois revu sa résidence. Bähler désigne Mgr Marilley comme le grand responsable de l'émeute. Celle-ci fut-elle la réponse du peuple fribourgeois à la menace d'arrestation par les gouvernants radicaux qui pesait sur l'évêque, ou bien cette arrestation fut-elle la conséquence même des troubles ? Voici une question qui devrait être tranchée par les historiens fribourgeois. A cet effet, ils pourraient se servir d'une source particulièrement intéressante : l'ouvrage de Pierre Esseiva. Quelles que soient les polémiques que ce livre si vivement écrit aient suscité lors de sa publication en 1882, il conserve à mon avis une grande valeur, due à l'authenticité de ses sources et à la richesse de sa documentation. On y sent un auteur qui a passionnément vécu ces temps agités. S'il exagère quelque peu en décrivant le double pillage du château de Rue, où deux mille bouteilles appartenant à M^{me} de Maillardoz s'écoulèrent sans obstacle, et avec l'aide très active des Confédérés, nous constatons néanmoins que certains détails de ces récits sont confirmés par l'ingénue correspondance du jeune pasteur-aumônier de Laupen.

L'année précédente, il avait accompagné les troupes bernoises dans le canton de Lucerne. Kummer, comme lui théologien protestant, son ami personnel et son premier biographe, et devenu, plus tard, comme lui, conseiller d'Etat de Berne, raconte que Schenk, cantonné à Saint-Urbain, y avait eu de longues conversations théologiques avec les Pères. Plus tard, il fut envoyé dans le canton de Fribourg, et en y repassant vingt ans après, il évoquait encore avec horreur les scènes de guerre du Sonderbund. Son imagination fut sans doute aussi vivement frappée à la Part-Dieu, dont il décrivit les jardins abandonnés, les cellules vidées de leurs habitants, les vestiges d'une civilisation qui passait alors un tournant de son histoire séculaire. Et ces impressions ne laissèrent sans doute pas d'influencer ses idées politiques. Le successeur de l'impitoyable Jacob Stämpfli au Conseil d'Etat de Berne et plus tard au gouver-

nement fédéral, y passa ses dernières années en compagnie du premier conseiller fédéral catholique-conservateur, Joseph Zemp, entré au Conseil fédéral à la fin de l'année du jubilé de 1891. Les ennemis d'hier étaient devenus les collaborateurs d'aujourd'hui. Et si de part et d'autre on était resté fidèle à ses doctrines et à ses principes, la Confédération, patrie commune, avait exigé, de part et d'autre aussi, les sacrifices intellectuels et moraux qui permirent une collaboration sincère, dans l'intérêt du pays. C'est là une des grandes leçons de l'histoire, et notamment de l'histoire suisse. En fouillant les papiers de 1848, j'ai trouvé une lettre d'un paroissien de Carl Schenk qui lui donne la description de rixes sanglantes entre Bernois et Fribourgeois, entre protestants et catholiques, dans la région frontière de la Singine, incidents parfois tragiques, et capables d'empoisonner la vie d'une population laborieuse.

C'est un passé bien lointain que nous revivons en lisant ces papiers jaunis ; ils nous rappellent d'ailleurs singulièrement l'état d'esprit de certains peuples voisins de l'Europe d'aujourd'hui, là où se touchent des confessions et des races différentes. Et je voudrais terminer ce modeste exposé en formant le vœu sincère que notre continent tourmenté arrive un jour aux mêmes solutions paisibles, qui sont une des gloires de notre Suisse.